



e-meuse
— SANTÉ —



Haute
Marne
le Département



27 Juin 2023

Dossier de Presse

Inégalité d'accès aux soins : les Départements de Haute-Marne, de Meuse et de Meurthe-et-Moselle dotent leurs territoires d'un nouvel outil de prospective

Présentation du portail sur l'Accès aux Soins et à la Santé dans les Territoires dans le cadre du programme e-Meuse Santé

Dans le cadre du Projet TIGA e-Meuse santé (territoire d'innovation de grande ambition), projet innovant porté par le Département de la Meuse, en partenariat avec les Départements de la Meurthe-et-Moselle et de la Haute-Marne au sein d'un vaste consortium, est apparue la nécessité de se doter d'un outil collaboratif d'observation et d'analyse de l'offre de soins sur les territoires.

L'Agence SCALEN, Agence de Développement des Territoires Sud Lorraine dont les Départements de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle sont membres (ainsi que la Région et l'Agence Régionale de Santé Grand Est), a été sollicitée pour réaliser cet outil au regard de ses compétences en matière d'observation et de sa connaissance des dynamiques territoriales.

Réunissant sur une interface cartographique les données relatives aux territoires, à la population et à l'offre de soins en médecine libérale (transmises par l'Agence Régionale de Santé Grand Est et l'Assurance Maladie), cet outil permet à la communauté professionnelle et politique d'avoir accès aux données, à des indicateurs élaborés, à des rapports de synthèses téléchargeables aux différentes échelles de territoires, et à des représentations cartographiques croisant les diverses informations.

Ce portail n'est pas destiné au grand public. Il est accessible de manière sécurisée aux décideurs et aux professionnels de santé.

Comme le précise Jérôme Dumont, Président du Conseil départemental de la Meuse « *Il a pour ambition de constituer un support très profitable pour des communautés de travail réunissant les acteurs locaux dans une logique de territoire en vue de mieux coordonner leur stratégie et leurs actions. Il a fait l'objet depuis plus de deux ans de multiples présentations et utilisations auprès de divers publics, élus des territoires, professionnels, communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), démontrant l'intérêt d'un tel outil pour aborder collectivement des problématiques comme l'adéquation de l'offre de soins aux besoins de la population, l'anticipation de dynamiques de vieillissement de la profession médicale, l'identification de secteurs prioritaires pour l'exercice coordonné ou la télémédecine.* »

Il révèle un potentiel de développement très important qui permettrait d'en étendre l'intérêt pour :

- la connaissance, le suivi dynamique et l'anticipation des besoins de santé de la population et de l'organisation de l'offre de santé en proximité,
- leur inscription dans un aménagement du territoire en vue d'un accès aux soins équilibré et équitable,
- l'intégration permanente des impacts des expérimentations et déploiements mis en œuvre par tous les acteurs,
- l'animation et l'aide à la décision pour la co-gouvernance de réseaux d'accès aux soins mis en place par les professionnels de santé, les collectivités territoriales et les patients/usagers.

BON À SAVOIR

Le PASST, un outil partenarial au service de l'accès aux soins dans les territoires

La conception partenariale du PASST au sein d'e-Meuse santé s'inscrit et est au service des différents acteurs dans les principes du programme e-Meuse santé qui encadrent les expérimentations et la télémédecine dans les territoires.

L'implication des professionnels de santé et des collectivités territoriales dans l'amélioration de l'accès aux soins de la population de leurs territoires accompagne, accélère et amplifie les orientations nationales sur la politique de santé et concourt à la cohérence et à l'efficacité de leur déploiement.

Elle s'appuie sur une approche de concertation et de mobilisation territoriale, s'appuyant sur les CPTS, ou concourant à leur mise en place sur l'ensemble du territoire régional et départemental concerné :

- la participation et l'implication des acteurs locaux de santé dans la mise en œuvre des préconisations seront recherchées en priorité, dans le respect des statuts professionnels et dans des modèles organisationnels et économiques recueillant leur adhésion,
- l'application du principe de subsidiarité et de proximité s'appliquera à l'élargissement du périmètre de recherche des solutions et des ressources,
- la mise en cohérence des indicateurs de suivi et des outils cartographiques des démarches territoriales et de leurs résultats au niveau régional permettra à chaque autorité ou collectivité de se doter et de contribuer à des outils d'aide à la décision adaptés à leurs responsabilités et à leur échelle d'intervention.

PLUS EN DÉTAIL

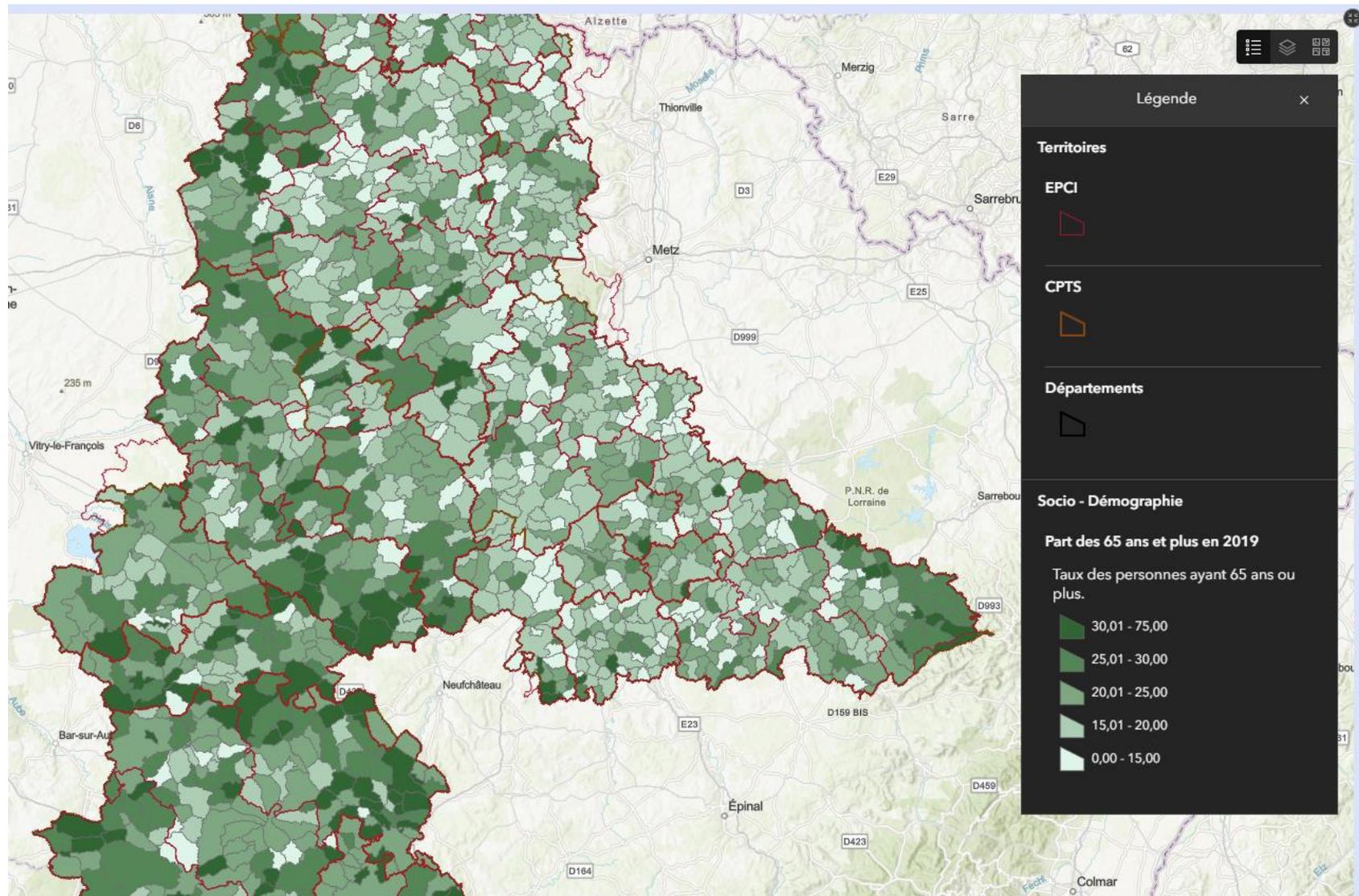
Les informations disponibles sur le portail

Elles sont relatives aux territoires (départements, communautés de communes, conseils territoriaux de santé, communes) et aux 18 professions du secteur libéral, localisées sur l'ensemble du périmètres (données 2022 actualisables tous les ans) : sur les trois départements, à l'échelle des communes et des EPCI.

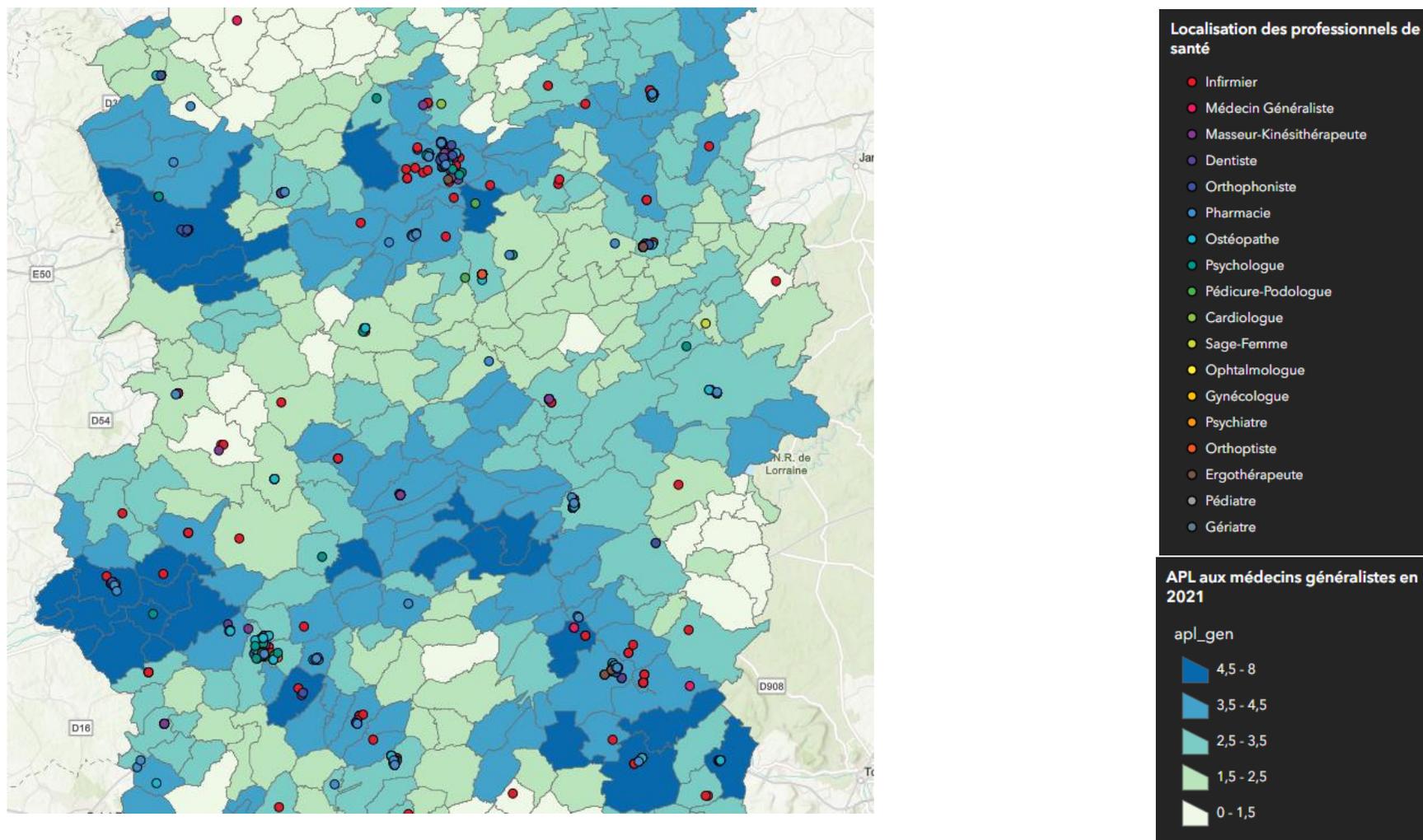
Vue générale de l'offre de soins dans les 3 départements



Exemple 1 : La part des plus de 65 ans par commune



Exemple 2 : Localisation des 18 professions de soins dans la Meuse à l'adresse (entre Bar-le-Duc et Verdun), et Accessibilité Potentielle Localisée (APL) aux médecins généralistes par commune

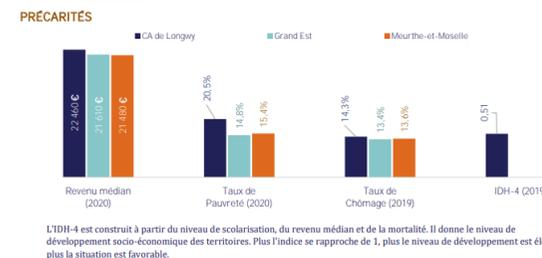
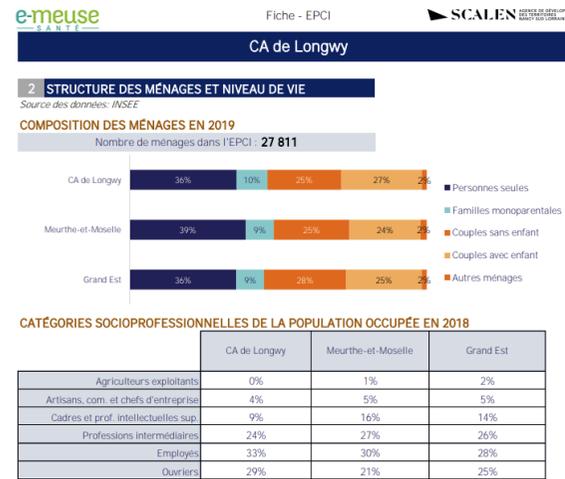
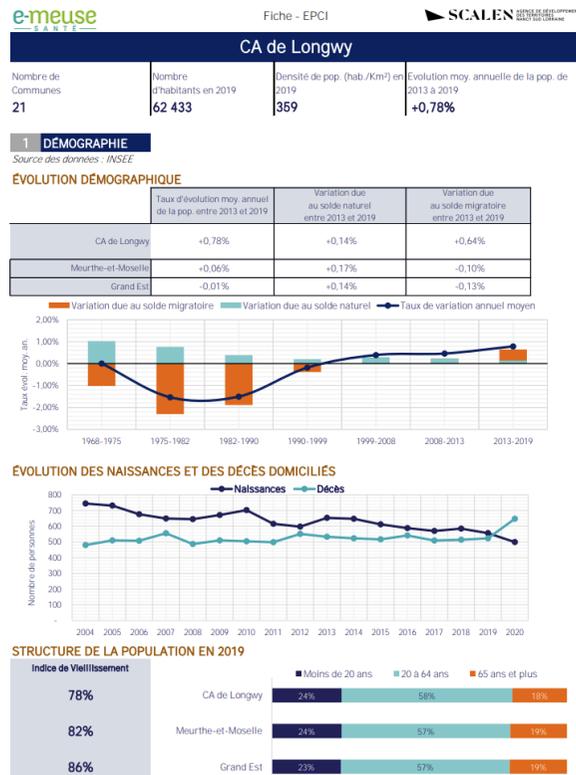


Accessibilité Potentielle Localisée (APL) : développée pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours à un échelon géographique fin, l'APL est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande issues des communes environnantes. L'APL tient compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins.

Un rapport d'identité portant sur les données sociodémographiques et l'offre de soins est accessible depuis la carte pour chacune des intercommunalités, avec notamment :

- évolution démographiques et structure de la population par âge,
- composition des ménages et précarité (revenus médian, taux de pauvreté, taux de chômage)
- recours aux soins (population sans médecin traitant), dépistage, prévention,
- nombre de praticiens du secteur libéral par spécialité et classe d'âge.

Pour se situer et guider le lecteur, les données à l'échelle de l'EPCI sont constamment comparées à la moyenne du Grand Est et à la moyenne du département d'appartenance.



CA de Longwy

3 RECOURS AUX SOINS
Sources des données : CPAM Meurthe-et-Moselle, 2021

	Nombre de personnes	Taux dans la population totale	
		CA de Longwy	Meurthe-et-Moselle
Population sans médecin traitant	12 966	21%	14%
Population ayant un médecin traitant âgé de 60 ans ou plus	31 216	50%	32%
Population bénéficiaire de la CSS	5 251	8%	10%
Recours aux soins généralistes	42 512	68%	76%

Prévention - Dépistage

	CA de Longwy	Meurthe-et-Moselle	
Cancer Colorectal (chez les 50 à 74 ans)	3 784	22%	22%
Cancer Col Uterus (chez les femmes de 25 à 65 ans)	3 273	19%	16%
Cancer du Sein (chez les femmes de 50 à 74 ans)	4 657	50%	58%
Bucco-dentaire (enfants de 6, 9 et 12 ans)	1 105	47%	52%

Ces données ci-dessus portent exclusivement sur les bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie.

4 PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU SECTEUR LIBÉRAL (AU 01/01/2022)
Sources des données : ARS Grand Est et INSEE

NOMBRE DE PRATICIENS PAR SPÉCIALITÉ

	Nombre	CA de Longwy			Meurthe-et-Moselle
		Répartition des praticiens par classe d'âge	Part des plus de 65 ans		
		Moins de 45 ans	46 à 65 ans	65 ans ou plus	
Médecins Généralistes	48	23%	15%	63%	45%
Infirmiers	73	48%	33%	19%	17%
Masseurs-Kinésithérapeutes	41	61%	15%	24%	15%
Dentistes	25	40%	12%	48%	37%
Pharmacies	22	0%			
Ophthalmologues	1	S.S.	S.S.	S.S.	41%
Gynécologues	1	S.S.	S.S.	S.S.	54%
Pédiatres	2	S.S.	S.S.	S.S.	31%
Psychiatres	-	Pas d'Offre	Pas d'Offre	Pas d'Offre	48%
Cardiologues	3	S.S.	S.S.	S.S.	49%
Gériatres	-	Pas d'Offre	Pas d'Offre	Pas d'Offre	S.S.
Sages-Femmes	3	S.S.	S.S.	S.S.	7%
Orthoptistes	1	S.S.	S.S.	S.S.	10%
Orthophonistes	21	67%	29%	5%	9%
Pédicures-Podologues	7	86%	14%	0%	11%
Psychologues	10	60%	10%	30%	7%
Ostéopathes	9	89%	0%	11%	15%
Eurothérapeutes	3	S.S.	S.S.	S.S.	0%

Seuls les médecins âgés de 75 ans au plus et les paramédicaux de moins de 62 sont pris en compte.
S.S. : Secret Statistique / En dessous de 5 praticiens dans le territoire, la répartition par âge n'est pas renseignée pour garantir la confidentialité sur l'âge.

Une carte interactive permet d'opérer des tris conjuguant plusieurs informations :

- territoires à moins d'1 km d'un dentiste et/ou d'un infirmier
- localisation des professions de santé et temps d'accès à un médecin généraliste
- localisation des professionnels de santé et taux d'affection de longue durée (ALD).

Des schémas et rapports peuvent être édités depuis le Portail

De plus, un onglet est en cours de développement **dédié au suivi du déploiement de la télémédecine** sur le territoire et ses impacts sur l'offre de soins.

Vers un comité éditorial et de suivi ?

Le développement du PASST ne vise pas seulement la mise à disposition d'une information plus complète et plus structurée. Il a pour ambition de constituer un support très profitable pour des communautés de travail réunissant les acteurs locaux dans une logique de territoire en vue de mieux coordonner leur stratégie et leurs actions. Plusieurs démarches de dialogue et de concertation sont déjà en cours pour faciliter l'anticipation des évolutions à venir (démographie médicale et évolution des pratiques), la mise en place de services innovants et la coordination des professionnels.

Pour permettre ces développements, l'organisation du partenariat pourrait prendre la forme d'un comité éditorial et de suivi permettant aux différents partenaires de la santé de définir les orientations générales du Portail en lien avec les politiques nationales et régionales de santé, et approuver un programme d'initiatives et d'expérimentations dont les résultats seront intégrés dans le PASST.

Les partenaires pressentis du PASST

L'Agence régionale de santé / L'Assurance Maladie / Les établissements médico-sociaux / L'Observatoire Régional de Santé / La Région Grand Est / Les Départements 52, 54 et 55 associés dans e-Meuse santé / Les Départements et les Métropoles qui assureront un relai technique des services de l'Observatoire auprès des territoires (EPCI, communes...) / Les dynamiques de santé (CPTS, CLS ...) / Les deux TIGA régions Grand Est (e-Meuse Santé et Territoire de Santé de Demain) / Pulsy

Vu de Haute-Marne : le PASST, un outil au service de la population

Nicolas Lacroix, Président du Conseil départemental de la Haute-Marne, adhère à la démarche « *Le portail d'accès aux soins et à la santé de territoire (PASST) est un outil déterminant pour coordonner nos actions et agir pour l'accès aux soins de nos habitants. Ce travail étroit entre acteurs de santé et élus du territoire du bien vivre de notre population s'intègre pleinement aux politiques portées par le Département de la Haute-Marne. Nous avons fait de la santé une priorité en lançant fin 2022 un Plan Marshall : construction de nouveaux hôpitaux, investissement dans les maisons de santé, mise à disposition de logements pour attirer de nouveaux professionnels de santé... Nous sommes sans aucun doute face à l'un des enjeux de notre siècle et c'est en unissant nos forces que nous réussirons à relever le défi.* »

Vu de Meurthe-et-Moselle : ne pas se substituer à l'Etat, mais agir dans les territoires

Le Conseil départemental est particulièrement soucieux de garantir, pour chaque habitant un égal accès aux soins, quel que soit son âge, sa condition sociale ou son lieu de vie. C'est dans cet esprit que le Département s'est engagé dans le projet e-Meuse santé avec sa déclinaison *e-54 santé* et a inscrit dans son projet départemental la santé dans ses objectifs de développement afin d'accompagner les territoires confrontés à des inégalités d'accès aux soins.

« *Notre collectivité ne peut se désintéresser de l'organisation d'une offre de soin de proximité au seul motif que la santé n'est pas dans les compétences obligatoires d'un Département. Non seulement elle préoccupe nos concitoyens mais en plus elle conditionne la mise en œuvre et la réussite des politiques publiques dont nous avons la responsabilité* » rappelle Chaynesse Khirouni, Présidente.

En effet, la santé infuse toutes les politiques sociales départementales : la Protection Maternelle et Infantile, l'Aide Sociale à l'Enfance mais aussi le développement social, l'insertion et, bien entendu, l'autonomie, qui accompagne des personnes dont l'état de santé est altéré du fait de l'âge ou du handicap. « *L'enjeu est aujourd'hui plus large car s'ajoute la nécessité de répondre à l'inégalité dans l'accès aux soins et à la dégradation de l'offre de santé sur nos territoires* » précise Rosemary Lupo, Vice-présidente déléguée à la santé.

Tenant compte des enjeux de réactivité et de proximité en matière de santé publique, en s'adossant sur la Loi 3DS qui consacre la « *participation* » des collectivités territoriales « *à la sécurité sanitaire territoriale* », sans se substituer à l'Etat, le Département construit et renforce ainsi sa stratégie santé.

Le Département a déjà financé des équipements en portage public, essentiellement constitués en maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) au titre de l'appui aux territoires. Il soutient également les centres de santé et les équipes de soins primaires. Pour rappel, les élus locaux ont été en première ligne pour gérer la crise sanitaire dans les communes et EPCI. Ils ont et sont encore confrontés à cette problématique d'accès aux soins pour leurs habitants. Le souhait du Département est de les « outiller » le mieux possible.

Le PASST va permettre de conforter une réflexion ou une décision d'installation, offrir une vision de l'offre de soins pour mieux appréhender les déserts médicaux et identifier les offres disponibles pour la population, et peut-être celles demain qui pourront-être créées.

Dans ce contexte de proximité, il favorisera une approche partenariale avec les contrats locaux de santé (CLS) et les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS). Ce rapprochement est la clé de voute de la prise en charge des populations fragiles et vulnérables et du développement de la prévention sanitaire. C'est pourquoi, le Département offrira l'accès du portail à ces regroupements de professionnels en santé et d'acteurs locaux.

Enfin, il soutiendra les initiatives des collectivités et communautés professionnelles dans la mise en place d'outils et de solutions numériques d'aide au maintien à domicile et de coordination des parcours portés par la démarche e-54 santé. Le PASST en est un parfait exemple.



BON A SAVOIR

Parmi les symptômes de la fragilisation de notre système de santé, la désertification médicale est particulièrement préoccupante. Si l'Agence Régionale de Santé identifie trois territoires meurthe-et-mosellans confrontés à la désertification médicale (Territoire de Longwy, Territoire de Briey et l'Est du Lunévillois), l'inégalité d'accès aux soins primaires touche un nombre bien plus important de personnes également confrontées à l'insuffisance de spécialistes (pédiatre, ophtalmologiste, gynécologue, psychiatre...).

Pour cela, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle s'est engagé à :

- accompagner les territoires confrontés à des inégalités d'accès aux soins et à travailler à un maillage territorial en santé cohérent et équilibré,
- promouvoir les regroupements de professionnels de santé sur les territoires,
- mener une démarche « d'aller-vers » proactive, participative et mobile pour l'accès à la prévention, aux droits et aux soins auprès des publics fragiles ou démunis,
- engager une démarche d'attractivité en santé : valoriser les emplois et favoriser le recours à de nouvelles professions médicales et paramédicales ou à des circuits de soins innovants.

Données chiffrées sur le territoire couvert par e-Meuse santé

➤ HAUTE-MARNE



3 RECOURS AUX SOINS

Sources des données : CFPM Maîtrise et Massif de 2021

	Nombre de personnes	Taux dans la population totale
Population sans médecin traitant	Données indisponibles	Données indisponibles
Population ayant un médecin traitant âgé de 60 ans ou plus	Données indisponibles	Données indisponibles
Population bénéficiaire de la CSS	Données indisponibles	Données indisponibles
Recours aux soins généralistes	Données indisponibles	Données indisponibles
Prévention - Dépistage		
Cancer Colorectal (chez les 50 à 74 ans)	Données indisponibles	Données indisponibles
Cancer Col Uterin (chez les femmes de 26 à 65 ans)	Données indisponibles	Données indisponibles
Cancer du Sein (chez les femmes de 50 à 74 ans)	Données indisponibles	Données indisponibles
Bucco-dentaires (enfants de 6, 9 et 12 ans)	Données indisponibles	Données indisponibles

Ces données ci-dessus portent exclusivement sur les bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie.

4 PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU SECTEUR LIBÉRAL (AU 01/01/2022)

Sources des données : ARS Grand Est et INSEE

NOMBRE DE PRATICIENS PAR SPÉCIALITÉ

	Nombre	Répartition des praticiens par classe d'âge		
		Moins de 45 ans	45 à 55 ans	55 ans ou plus
Médecins Généralistes	119	22%	22%	56%
Infirmiers	252	45%	37%	17%
Masso-kinésithérapeutes	112	73%	17%	10%
Dentistes	64	50%	27%	23%
Pharmacies	62			
Ophtalmologues	11	18%	0%	82%
Gynécologues	5	0%	40%	60%
Pédiatres	1	S.S.	S.S.	S.S.
Psychiatres	4	S.S.	S.S.	S.S.
Cardiologues	11	9%	27%	64%
Gériatres	1	S.S.	S.S.	S.S.
Sages-Femmes	18	72%	22%	6%
Orthoptistes	4	S.S.	S.S.	S.S.
Orthophonistes	22	82%	23%	9%
Pédicures-Podologues	31	65%	26%	10%
Psychologues	34	56%	18%	26%
Ostéopathes	46	72%	17%	11%
Ergothérapeutes	4	S.S.	S.S.	S.S.

Seuls les médecins âgés de 75 ans ou plus et les paramédicaux de moins de 62 sont pris en compte.

S.S. : Secret Statistique / En dessous de 5 praticiens dans le territoire, la répartition par âge n'est pas renseignée pour garantir la confidentialité sur l'âge.

Les Pharmacies ne sont pas prises en compte dans le calcul des classes d'âge.

Sources des données : INSEE, ARS Grand Est, ONS Grand Est // Conception et Réalisation : Scales, Avril 2023

Page 3

DENSITÉ DE L'OFFRE DANS L'EPCI : NOMBRE D'HABITANTS POUR UN PRATICIEN EN 2022

	Haute-Marne
Médecins Généralistes	1 450
Infirmiers	685
Masso-kinésithérapeutes	1 040
Dentistes	2 696
Pharmacies	2 782
Ophtalmologues	15 683
Gynécologues	34 502
Pédiatres	172 512
Psychiatres	43 128
Cardiologues	15 683
Gériatres	172 512
Sages-Femmes	9 584
Orthoptistes	43 128
Orthophonistes	7 841
Pédicures-Podologues	5 565
Psychologues	5 074
Ostéopathes	3 750
Ergothérapeutes	43 128

ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE ET ÉVOLUTION

Vivent dans un territoire en situation de précarité médicale*



Sources des données : INSEE, ARS Grand Est, ONS Grand Est // Conception et Réalisation : Scales, Avril 2023

Page 4

Haute-Marne

5 OFFRE HOSPITALIERE

OFFRE	Ensemble	Public	Privé
Nombre d'établissements hospitaliers			
Nombre total de lits (log séjour)	A venir		
Nombre total de lits courts séjour			
Nombre total de personnel médical			
dont médecins généralistes			
infirmiers			
Distance au SSI, SMU ou MCS le plus proche			

HABITANTS DU TERRITOIRE VUS EN CONSULTATION DANS LES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Nombre :

Part des	Orientation
-20 ans	
De 20 à 64 ans	A venir
65 ans ou plus	
Part des patients sans médecin traitant :	

6 SEGMENTATION DE LA POPULATION POUR LA TÉLÉMÉDECINE

AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES : BÉNÉFICIAIRES PAYÉS APA À DOMICILE EN 2019

	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	Total
Nombre total	Don. Abs.	Don. Abs.	Don. Abs.	Don. Abs.	-
Part	Don. Abs.				

PATIENTE LE POTENTIELLE POUR LA TÉLÉMÉDECINE

Hypothèse

Population n'ayant pas de médecin traitant ou ayant un médecin traitant âgé de plus de 60 ans

Don. Abs.

PATIENTE LE POTENTIELLE POUR LA TÉLÉMÉDECINE À DOMICILE

Hypothèse 1.

Personnes âgées en perte d'autonomie recensées (APA)

-

Hypothèse 2

Une partie (moitié) des personnes âgées de 65 ans ou plus

21 274

e-meuse Fiche - Département **SCALEN**

Meurthe-et-Moselle

Nombre de Communes 591	Nombre d'habitants en 2019 733 760	Densité de pop. (hab./Km²) en 2019 140	Evolution moy. annuelle de la pop. de 2013 à 2019 +0,06%
---------------------------	---------------------------------------	---	---

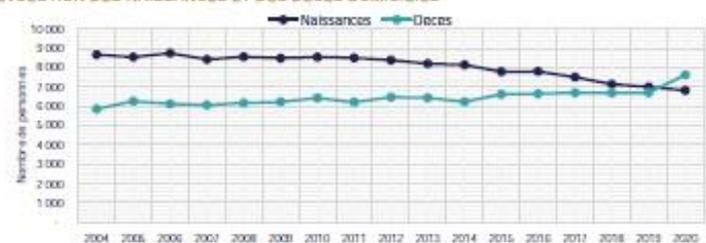
1 DÉMOGRAPHIE
Source des données : INSEE

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

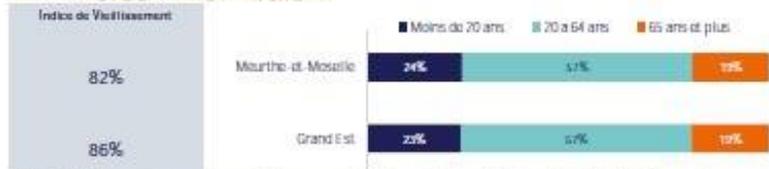
	Taux d'évolution moy. annuel de la pop. entre 2013 et 2019	Variation due au solde naturel entre 2013 et 2019	Variation due au solde migratoire entre 2013 et 2019
Meurthe-et-Moselle	+0,06%	+0,17%	-0,10%
Grand Est	-0,01%	+0,14%	-0,13%



ÉVOLUTION DES NAISSANCES ET DES DÉCÈS DOMICILIÉS



STRUCTURE DE LA POPULATION EN 2019



L'Indice de Vieillessement correspond au ratio de personnes âgées (65 ans et plus) pour 100 jeunes (moins de 20 ans). On compare en moyenne sur la Meurthe-et-Moselle 67 personnes âgées pour 100 jeunes.

e-meuse Fiche - Département **SCALEN**

Meurthe-et-Moselle

2 STRUCTURE DES MÉNAGES ET NIVEAU DE VIE

Source des données : INSEE

COMPOSITION DES MÉNAGES EN 2019

Nombre de ménages dans l'EPCI : 336 709



CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DE LA POPULATION OCCUPÉE EN 2019

	Meurthe-et-Moselle	Grand Est
Agriculteurs exploitants	1%	1,50%
Artisans, com. et chefs d'entreprise	0%	5,37%
Cadres et prof. intellectuelles sup.	14%	14,08%
Professions intermédiaires	26%	25,99%
Employés	31%	28,42%
Ouvriers	23%	24,65%

PRÉCARITÉS



Meurthe-et-Moselle

3 RECOURS AUX SOINS

Sources des données : CPM Meurthe-et-Moselle 2021

	Nombre de personnes	Taux dans la population totale
Population sans médecin traitant	88 733	14%
Population ayant un médecin traitant âgé de 60 ans ou plus	207 018	32%
Population bénéficiaire de la CSS	67 077	10%
Recours aux soins généralistes	403 340	76%
Prévention - Dépistage		
Cancer ColoRectal (chez les 50 à 74 ans)	46 803	22%
Cancer Col Utérin (chez les femmes de 25 à 60 ans)	29 164	16%
Cancer du Sein (chez les femmes de 50 à 74 ans)	64 219	58%
Bucco-dentaires (enfants de 6, 9 et 12 ans)	13 031	52%

Ces données ci-dessus portent surtout essentiellement sur les bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie.

4 PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU SECTEUR LIBÉRAL (AU 01/01/2022)

Sources des données : ARS Grand Est et INSEE

NOMBRE DE PRATICIENS PAR SPÉCIALITÉ

	Nombre	Répartition des praticiens par classe d'âge		
		Moins de 45 ans	45 à 55 ans	55 ans ou plus
Médecins Généralistes	730	32%	22%	45%
Infirmiers	985	52%	31%	17%
Masso-Kinésithérapeutes	705	70%	19%	15%
Dentistes	440	44%	18%	37%
Pharmacies	248			
Ophthalmologues	58	26%	33%	41%
Gynécologues	54	31%	19%	54%
Pédiatres	38	36%	33%	31%
Psychiatres	61	28%	29%	48%
Cardiologues	115	35%	17%	48%
Gériatres	1	S.S.	S.S.	S.S.
Sages-Femmes	107	76%	18%	7%
Orthoptistes	52	73%	17%	10%
Orthophonistes	315	71%	21%	9%
Pédicures-Podologues	113	62%	27%	11%
Psychologues	162	60%	33%	7%
Ostéopathes	214	71%	14%	15%
Ergothérapeutes	48	100%	0%	0%

Seuls les médecins âgés de 75 ans ou plus et les paramédicaux de moins de 67 sont pris en compte.

S.S. : Secret Statistique / En dessous de 5 praticiens dans le territoire, la répartition par âge n'est pas renseignée pour garantir la confidentialité sur l'âge.

Les Pharmacies ne sont pas prises en compte dans le calcul des classes d'âge.

Sources des données : INSEE, ARS Grand Est, ORS Grand Est // Conception et Maîtrise : Scales, Avril 2023

Page 3

Meurthe-et-Moselle

DENSITÉ DE L'OFFRE DANS L'EPCI : NOMBRE D'HABITANTS POUR UN PRATICIEN EN 2022

	Meurthe-et-Moselle
Médecins Généralistes	1 005
Infirmiers	745
Masso-Kinésithérapeutes	1 041
Dentistes	1 634
Pharmacies	2 950
Ophthalmologues	12 651
Gynécologues	13 588
Pédiatres	20 382
Psychiatres	12 029
Cardiologues	6 381
Gériatres	733 760
Sages-Femmes	6 858
Orthoptistes	14 111
Orthophonistes	2 329
Pédicures-Podologues	6 493
Psychologues	4 529
Ostéopathes	3 429
Ergothérapeutes	15 287

ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE ET ÉVOLUTION

Vivent dans un territoire en situation de précarité médicale*



Sources des données : INSEE, ARS Grand Est, ORS Grand Est // Conception et Maîtrise : Scales, Avril 2023

Page 4

Mourthe-et-Moselle

5 OFFRE HOSPITALIERE

OFFRE	Ensemble	Public	Privé
Nombre d'établissements hospitaliers			
Nombre totale de lits (sojour)	<i>A venir</i>		
Nombre total de lits court séjour			
Nombre total de personnel médical			
dont médecins généralistes			
infirmiers			
Distances au SU, SMU ou MCS, le plus proche			

HABITANTS DU TERRITOIRE VUS EN CONSULTATION DANS LES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Nombre :

	Orientation
Part des < 70 ans	
De 70 à 84 ans	<i>A venir</i>
85 ans ou plus	
Part des patients sans médecin traitant :	

6 SEGMENTATION DE LA POPULATION POUR LA TÉLÉMÉDECINE

AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES : BÉNÉFICIAIRES PAYÉS APA À DOMICILE EN 2019

	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	Total
Nombre total	150	1 310	1 730	4 581	7 771
Part	2%	17%	22%	59%	100%

PATIENTE POTENTIELLE POUR LA TÉLÉMÉDECINE

Hypothèse

Population n'ayant pas de médecin traitant ou ayant un médecin traitant âgé de plus de 60 ans 295 751

PATIENTE POTENTIELLE POUR LA TÉLÉMÉDECINE À DOMICILE

Hypothèse 1.

Personnes âgées en perte d'autonomie recensées (APA) 7 771

Hypothèse 2

Une partie (moitié) des personnes âgées de 65 ans ou plus 70 539

Meuse

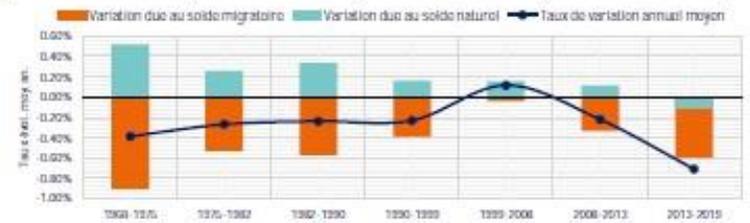
Nombre de Communes 499	Nombre d'habitants en 2019 184 083	Densité de pop. (hab./Km²) en 2019 29	Evolution moy. annuelle de la pop. de 2013 à 2019 -0,71%
----------------------------------	--	---	--

1 DÉMOGRAPHIE

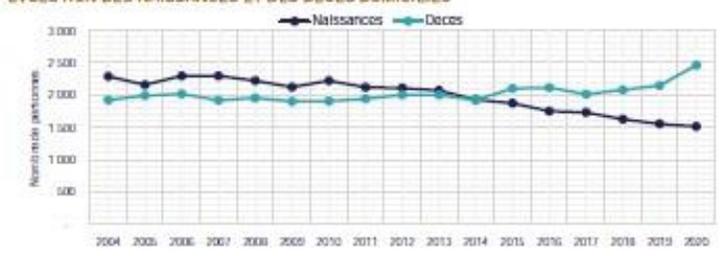
Source des données : INSEE

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

	Taux d'évolution moy. annuel de la pop. entre 2013 et 2019	Variation due au solde naturel entre 2013 et 2019	Variation due au solde migratoire entre 2013 et 2019
Meuse	-0,71%	-0,11%	-0,60%
Grand Est	-0,01%	+0,14%	-0,13%



ÉVOLUTION DES NAISSANCES ET DES DÉCÈS DOMICILIÉS



STRUCTURE DE LA POPULATION EN 2019



L'Indice de Vieillessement correspond au nombre de personnes âgées (65 ans et plus) pour 100 jeunes (moins de 20 ans). On compte en moyenne sur le Meuse, 99 personnes âgées pour 100 jeunes.

Meuse

2 STRUCTURE DES MÉNAGES ET NIVEAU DE VIE

Source des données : INSEE

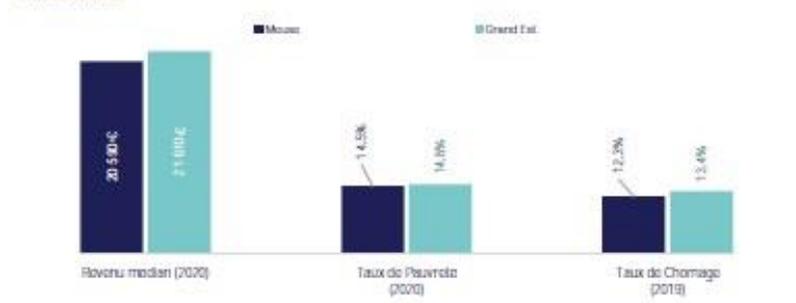
COMPOSITION DES MÉNAGES EN 2019



CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DE LA POPULATION OCCUPÉE EN 2019

	Meuse	Grand Est
Agriculteurs exploitants	4%	1,50%
Artisans, com. et chefs d'entreprise	5%	5,37%
Cadres et prof. intellectuelles sup.	8%	14,08%
Professions intermédiaires	22%	25,99%
Employés	32%	28,42%
Chômeurs	30%	24,65%

PRÉCARITÉS



3 RECOURS AUX SOINS

Sources des données : CPAM Meurthe et Moselle, 2021

	Nombre de personnes	Taux dans la population totale
Population sans médecin traitant	Données indisponibles	Données indisponibles
Population ayant un médecin traitant âgé de 50 ans ou plus	Données indisponibles	Données indisponibles
Population bénéficiaire de la CSS	Données indisponibles	Données indisponibles
Recours aux soins généralistes	Données indisponibles	Données indisponibles
Prévention - Dépistage		
Cancer Colorectal (chez les 50 à 74 ans)	Données indisponibles	Données indisponibles
Cancer Col Utérin (chez les femmes de 25 à 65 ans)	Données indisponibles	Données indisponibles
Cancer du Sein (chez les femmes de 50 à 74 ans)	Données indisponibles	Données indisponibles
Bucco-dentaire (enfants de 6, 9 et 12 ans)	Données indisponibles	Données indisponibles

Les données ci-dessus portent exclusivement sur les bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie.

4 PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU SECTEUR LIBÉRAL (AU 01/01/2022)

Sources des données : ARS Grand Est et INSEE

NOMBRE DE PRATICIENS PAR SPÉCIALITÉ

	Nombre	Répartition des praticiens par classe d'âge		
		Moins de 45 ans	45 à 55 ans	55 ans ou plus
Médecins Généralistes	147	33%	22%	46%
Infirmiers	294	54%	20%	18%
Masseur-Kinésithérapeutes	131	61%	21%	18%
Dentistes	63	51%	22%	27%
Pharmacies	58			
Ophthalmologues	10	10%	60%	30%
Gynécologues	8	25%	13%	63%
Pédiatres	3	S.S.	S.S.	S.S.
Psychiatres	2	S.S.	S.S.	S.S.
Cardiologues	26	31%	19%	50%
Gériatres	-	Pas d'Offre	Pas d'Offre	Pas d'Offre
Sages-Femmes	26	96%	0%	4%
Orthoptistes	9	89%	11%	0%
Orthophonistes	45	60%	31%	9%
Pédicures-Podologues	36	56%	36%	8%
Psychologues	33	55%	30%	8%
Ostéopathes	46	67%	20%	13%
Ergothérapeutes	11	82%	0%	18%

Sous les médecins âgés de 75 ans ou plus et les paramédic aux de moins de 67 sont pris en compte.

S.S. : Sans Statistique / En dessous de 5 praticiens dans le territoire, la répartition par âge n'est pas renseignée pour garantir la confidentialité sur l'âge.

Les Pharmacies ne sont pas prises en compte dans le calcul des classes d'âge.

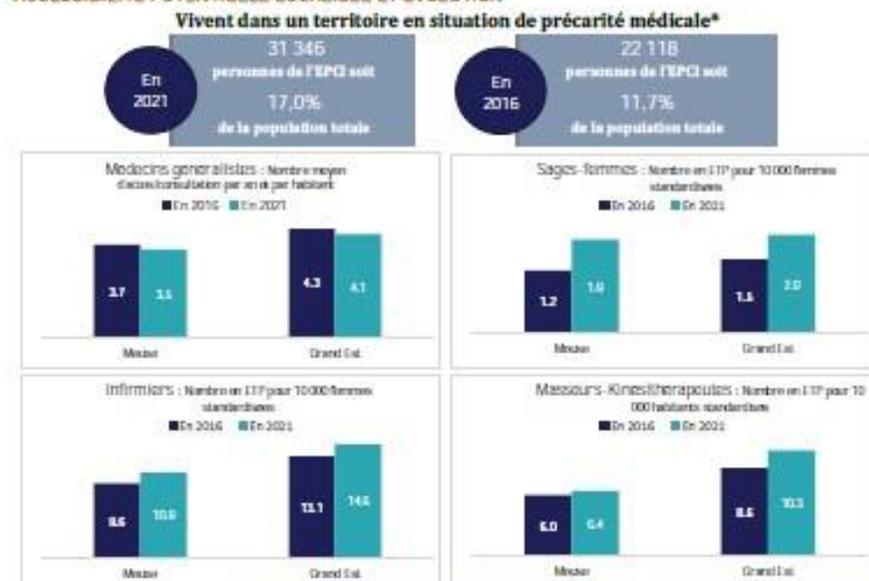
Sources des données : INSEE; ARS Grand Est; OVS Grand Est // Conception et Réalisation : Scaen, Avril 2023

Page 3

DENSITÉ DE L'OFFRE DANS L'EPCI : NOMBRE D'HABITANTS POUR UN PRATICIEN EN 2022

	Meuse
Médecins Généralistes	1 252
Infirmiers	626
Masseur-Kinésithérapeutes	1 406
Dentistes	2 922
Pharmacies	3 174
Ophthalmologues	18 408
Gynécologues	23 010
Pédiatres	61 361
Psychiatres	92 042
Cardiologues	7 080
Gériatres	Pas d'Offre
Sages-Femmes	7 080
Orthoptistes	20 454
Orthophonistes	4 091
Pédicures-Podologues	5 113
Psychologues	5 578
Ostéopathes	4 002
Ergothérapeutes	16 735

ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE ET ÉVOLUTION



*Territoire où les habitants ont accès en moyenne à moins de 2,5 consultations/actes généralistes par an.

Sources des données : INSEE; ARS Grand Est; OVS Grand Est // Conception et Réalisation : Scaen, Avril 2023

Page 4

Meuse

5 OFFRE HOSPITALIERE

OFFRE	Ensemble	Public	Privé
Nombre d'établissements hospitaliers			
Nombre totale de lits long séjour			
Nombre total de lits court séjour			
Nombre total de personnel médical	<i>A venir</i>		
dont médecins généralistes			
infirmiers			
Distance au SUI, SMU ou MCS, le plus proche			

HABITANTS DU TERRITOIRE VUS EN CONSULTATION DANS LES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Nombre :

	Orientation
Part des < 20 ans	
De 20 à 64 ans	<i>A venir</i>
65 ans ou plus	
Part des patients sans médecin traitant	

6 SEGMENTATION DE LA POPULATION POUR LA TÉLÉMÉDECINE

AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES : BENEFICIAIRES PAYÉS APA A DOMICILE EN 2019

	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	Total
Nombre total	Don. Abs.	Don. Abs.	Don. Abs.	Don. Abs.	-
Part	Don. Abs.				

PATIENTELE POTENTIELLE POUR LA TÉLÉMÉDECINE

Hypothèse

Population n'ayant pas de médecin traitant ou ayant un médecin traitant âgé de plus de 60 ans Don. Abs.

PATIENTELE POTENTIELLE POUR LA TÉLÉMÉDECINE A DOMICILE

Hypothèse 1:

Personnes âgées en perte d'autonomie recensées (APA) -

Hypothèse 2:

Une partie (moitié) des personnes âgées de 65 ans ou plus 20 719

A propos d'e-Meuse santé

e-Meuse santé permet de tester, de valider et d'évaluer l'opportunité de généralisation de solutions innovantes combinant innovations numériques et techniques, organisationnelles et médico-économiques dans le domaine de la santé, du sanitaire et du médico-social.

Ce projet, porté par le Département de la Meuse, est co-construit avec les professionnels de santé, les représentants des usagers, les collectivités territoriales, le monde de la recherche, les acteurs économiques.

Lauréat du concours national « Territoires d'Innovation » financé par la Caisse des Dépôts, e-Meuse santé se déploie sur un territoire d'expérimentation en Meuse, en Haute-Marne et en Meurthe-et-Moselle, dans un partenariat avec ces deux départements.

e-Meuse santé participe pleinement à la création d'une filière e-santé Grand Est et française ainsi qu'à son développement industriel. Lancé opérationnellement en 2020, e-Meuse santé dispose d'un budget de 26 millions d'euros pour mener à bien cette mission.

Contact presse :

Mary WOELLET

Responsable Communication

06 33 82 22 34 / mary.woellet@meuse.fr

Meuse.fr

